

# ACKVL

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2020

- **Membres présents** : 30
- **Procurations** : 19
- Total** : 49

Gaëlle BOUGNON, en tant que seule adhérente « accompagnement » présente, représente les adhérents accompagnateurs pour les votes.

Comité Directeur : Adeline GERARDIN – Thierry GERARDIN – Catherine LOISEAU  
Secrétaire de l'assemblée générale extraordinaire : Catherine LOISEAU

\* \* \* \* \*

La Présidente déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte à 15 heures 23.

Elle remercie les adhérents du club d'être présents et les élus, à savoir :

- **Mme DESNOUES Véronique**,  
Adjointe au Maire, en charge des sports et de la santé de la ville de St Jean de la Ruelle
- **M. PARAGOT Bruno**,  
Conseiller délégué aux sports de la ville de St Denis en Val
- **M. COUTELLIER Didier**,  
Conseiller municipal de la ville de St Denis en Val
  
- **M. Sébastien BORK**,  
Président du Comité Départemental de Canoë Kayak

**Excusé : M. Renaud MARY**  
Président du Comité Régional de Canoë Kayak

\* \* \* \* \*

Avant de commencer cette assemblée générale extraordinaire, la Présidente rappelle les consignes du Protocole Covid-19 :

- Porter le masque pour les déplacements
- Rester assis à sa place
- Respecter la distanciation d'un mètre entre les participants
- Venir voter en respectant le sens de circulation qui sera mis en place
- Retourner s'asseoir à sa place après le vote

\* \* \* \* \*

Ensuite, la Présidente annonce l'objet de cette assemblée générale extraordinaire qui est de pourvoir au remplacement des 9 postes vacants, suite aux 9 démissions du mois de mars 2020.

Parmi les personnes présentes et représentées, elle demande si des adhérents, **volontaires et disponibles**, souhaitent se porter candidat pour pourvoir les 9 postes vacants au sein du Comité Directeur.

Elle précise que la crise subie au sein du club engendrera beaucoup de travail.

Le Comité Directeur devra, en plus de ses missions quotidiennes, **reprendre les statuts du club, mettre à jour le Règlement Intérieur et rédiger le projet associatif de l'ACKVL.**

Ces dossiers devront être terminés avant l'Assemblée Générale de 2021.

La Présidente rappelle les modalités du vote : après la désignation des personnes intéressées, il sera procédé au vote à scrutin secret.

Chacun complétera le bulletin de vote qui lui a été remis à l'émargement.

9 noms peuvent être écrits au maximum sur le bulletin sous peine de nullité.

Se présentent 13 adhérents pour être candidat au Comité Directeur :

- Fabien TOURNADRE
- Dominique GUENORDEAU
- Childéric THOREAU
- Nicolas BOUGNON
- Benoit LECLUSE
- Thomas DE BOYSSON
- Sandrine PASQUIET
- Paul TALLET PINET
- Christophe LECONTE
- Yannick TISSET
- Stéphane LECONTE
- Corinne GERARDIN
- Christian LECONTE

Une fois la liste des candidats affichée, Gaëlle BOUGNON intervient pour demander à ce que les adhérents qui postulent se présentent et motivent leur candidature.

Après que chaque postulant ait fait part plus ou moins brièvement de sa motivation, Liliane NAGOT explique qu'elle ne comprend pas cette crise, comme d'autres adhérents présents.

Guillaume ARNAUD, Sandrine PASQUIET et Childéric THOREAU demandent des explications sur la perspective de scission évoquée précédemment avec les élus.

**La Présidente répond que c'est une solution qui a été réfléchie car la situation semble insolvable et ne pourra pas revenir à l'apaisement et à la confiance nécessaire.**

Véronique DESNOUES rappelle que si tel était le cas, ce ne serait pas une scission mais une dissolution telle que cela est prévu dans les statuts.

Elle indique également qu'elle pourrait être à même de supprimer la subvention.

Christophe LECONTE lit une lettre commune signée de 8 des 9 membres démissionnaires, et de Benoît LECLUSE.

Cette lettre est adressée au Comité Directeur en place (Adeline, Catherine et Thierry).

**Adeline, Catherine, Thierry,**

Bien qu'ils soient souvent imprégnés de sentiments pas toujours justifiés à notre égard, nous remarquons le travail minutieux que vous avez réalisé depuis 3 mois pour le club.

Nous ne sommes sans doute pas exempts de tous reproches effectivement. Mais nous regrettons que votre travail d'analyse se soit attaché à décrire tous les dysfonctionnements sans prendre le temps par ailleurs de souligner les dynamiques à l'œuvre tant sur le plan sportif qu'administratif.

---

Vous n'êtes cependant pas parvenus à mettre le doigt sur la nature du problème qui nous a conduit collectivement à démissionner.

En effet, ce qui nous réunit aujourd'hui, ce qui nous a conduit à démissionner, c'est une incapacité à faire confiance qui s'est traduite par des comportements, sous doute pas volontaires, de dénigrement et d'insinuation réguliers de l'action des dirigeants et des autres adhérents du club.

---

**Incapacité à faire confiance qui est incompatible avec le projet collectif que nous voulons porter.**

Vous avez refusé le « renouvellement intégral du comité directeur » pourtant porté par 56% des adhérents et qui nous semblait être la porte de sortie la plus saine. Vous l'avez refusé au prétexte d'une note juridique de la Fédération. Mais vous oubliez de signaler que cette même note rappelle toute la légitimité de la démarche que nous avons portée et rappelle également notre capacité à porter ce sujet à l'Assemblée Générale.

Nous aurions pu également, en voyant l'ordre du jour qui nous était imposé, faire le choix de convoquer notre propre AG. En même temps... Ou juste après... Vous savez comme nous qu'elle aurait été toute aussi légitime que celle-ci.

Mais quelle triste image du club aurions nous donner à tous les adhérents ! Quelle triste image par ailleurs aurions nous renvoyer aux instances fédérales et aux mairies qui nous accompagnent dans notre projet.

C'est donc avec un esprit de responsabilité et pour éviter au club de tomber dans la querelle de bac à sable qu'aujourd'hui, nous nous sommes laissés tordre le bras par cet ordre du jour qui ne nous convient pas. Nous ne renouvellerons donc que 9 des 12 sièges de notre comité directeur puis nous renouvellerons notre bureau. Car vous savez comme nous que celui que vous avez établi l'a été en violation des statuts du club.

Mais dans ces conditions, cette élection n'a d'intérêt que si elle permet une avancée par rapport à la situation antérieure au 23 mars. Nous prendrons donc à bras le corps le problème qui nous a conduit dans cette situation.

---

**THIERRY,**

Notre gestion du club n'a sans doute pas été parfaite.

Mais cela ne nous interdit pas de porter les reproches que nous t'avions déjà formulés.

- à ta connaissance d'abord : **Tu nous as répondu que tu ferais « valoir tes droits ».**

- à celle du comité directeur ensuite : **tu as soutenu que tu ne démissionnerais pas**

- et à celle des adhérents enfin,

---

En tant que comité directeur du club nous t'avons fait confiance à plusieurs titres.

Nous t'avons accordé notre confiance en te laissant libre de mener les travaux des vestiaires de la base de St Jean, mais ce n'était pas pour que tu te moques ouvertement des services municipaux en retour dans ton rapport d'AG.

Nous t'avons nommé vice-président du club mais ce n'était pas pour que tu ailles régler tes comptes personnels avec l'employée de mairie ou qu'à la première occasion, tu demandes à la mairie de St Jean de la Ruelle d'intervenir dans la **SCISSON DU CLUB**.

Nous t'avons nommé responsable de séance, et là encore, ce n'était pas pour que tu uses d'une position dominante sur d'autres adhérents ou que tu aies à leur égard des propos vexatoires.

Et toi ? Quelle confiance nous as-tu accordée ?

---

Nous sommes usés par ces méthodes qui consistent à instiller le doute sur notre honnêteté dans la gestion du club plutôt que de contester démocratiquement le bien fondé de notre projet. Parce qu'il y a entre toi et nous, une vraie opposition de projet pour le club. Nous ne souhaitons plus dépenser d'énergie à recoller les morceaux d'un club que tes sautes d'humeurs vont à nouveau faire voler en éclat.

C'est pour toutes ces raisons, et certains d'avoir essayé toutes les autres solutions, que nous souhaitons porter aujourd'hui à la connaissance de l'AG notre volonté, si nous sommes élus, de mener à ton encontre, Thierry, une procédure disciplinaire pouvant conduire à ton éviction de notre association.

**Tu as encore la possibilité de préserver le club en prenant aujourd'hui tes responsabilités et en démissionnant de ta qualité de membre de notre association comme le prévoient nos statuts dans leur article 4.2. Responsabilités que nous te demandions d'endosser le 23 mars dernier.**

---

**ADELINE, CATHERINE,**

Puisque vous avez fait le choix de vous maintenir au comité directeur, nous comptons sur vous pour mettre toutes vos compétences et votre rigueur au profit du club et notamment au profit d'une véritable rénovation des statuts dont le club, nous en avons pris conscience, a grand besoin pour s'éviter à l'avenir ce genre d'épisode.

---

Nous nous excusons encore auprès de tous les membres de cette Assemblée Générale pour le triste spectacle que nous avons pu leur présenter.

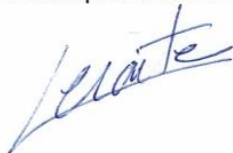
Nous remercions par avance tous les adhérents qui nous feront confiance lors du vote.

Nous formulons le vœu que cette Assemblée Générale Extraordinaire permette au club de repartir dans la direction qu'il s'était fixée mais sur des bases plus saines.

Lu en Assemblée Générale extraordinaire

Le 27 juin 2020

Christophe LECONTE



Thomas DE BOYSSON



Fabien TOURNADRE



Yannick TISSET



Benoît LECLUSE



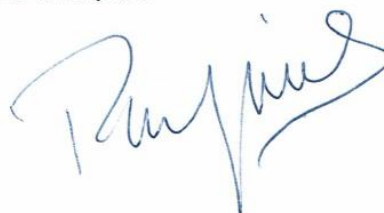
Stéphane LECONTE



Paul TALLET-PINET



Sandrine PASQUIET



Childeric THOREAU



L'urne a été déposée sur la table après qu'il ait été constaté qu'elle était vide.  
Tous les bulletins de vote ayant été déposés dans l'urne, il est procédé au dépouillement.

Le dépouillement est effectué par Gaëlle BOUGNON et Laurent CHASSIN.  
49 bulletins sont comptés.

Résultats des votes :

43 Voix - Fabien TOURNADRE  
40 Voix - Christophe LECONTE  
39 Voix - Paul TALLET PINET  
37 Voix - Childéric THOREAU  
36 Voix - Stéphane LECONTE  
36 Voix - Thomas DE BOYSSON  
35 Voix - Benoit LECLUSE  
34 Voix - Yannick TISSET  
32 Voix - Sandrine PASQUIER  
18 Voix - Nicolas BOUGNON  
12 Voix - Christian LECONTE  
11 Voix - Dominique GUENORDEAU  
10 Voix - Corinne GERARDIN

Les neuf premiers membres intègrent le Comité Directeur.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a pris fin à 17h10.

Le nouveau Comité Directeur se réunit post-AG pour élire son bureau.

A Saint Jean de la Ruelle, le 14/07/2020

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read "GERARDIN", with a horizontal line drawn underneath.

La Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail.